

Promouvoir les stratégies climatiques dans le secteur des transports (TraCS)



Le projet « Promouvoir les stratégies climatiques dans le secteur des transports » (Advancing Transport Climate Strategies in Rapidly Motorizing Countries - TraCS) est un projet développé simultanément au Maroc, au Kenya et au Vietnam entre 2019 et 2023 qui soutient l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports dans les pays en développement et les économies émergentes. Il aide les décideurs politiques des pays partenaires à mettre en œuvre leurs plans d'action sur les changements climatiques dans le secteur des transports.

Nom du projet	Promouvoir les stratégies climatiques dans le secteur des transports (TraCS)
Commanditaire	Ministère fédéral de l'Economie et de la Protection du climat (BMWK)
Agence d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Pays partenaires	Maroc, Kenya et Vietnam
Partenaire politique	Ministère du Transport et de la Logistique
Date du projet	2019 à 2023

Contexte

Le secteur des transports est à la fois un secteur stratégique pour le fonctionnement des économies et des sociétés et un défi majeur pour le climat. Il est actuellement responsable de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Au Maroc, le secteur représente près de 28% des émissions totales de CO2 et 38 % de la consommation d'énergie finale. Avec un taux de motorisation en augmentation régulière estimé entre 5% et 6% chaque année, la contribution du secteur aux efforts d'atténuation du changement climatique est donc essentielle.

S'appuyant sur le constat qu'en l'absence de mesures ciblant le secteur des transports, les émissions de gaz à effet de serre quadrupleront d'ici 2040¹, le Royaume a fixé dans le cadre de sa contribution déterminée au niveau national (CDN) publiée en 2021 un objectif conditionnel de 45,5 % de réduction de ses émissions de GES d'ici 2030 par rapport à un scénario « cours normal des affaires » (BAU). En parallèle, le Maroc a prévu d'atteindre 52% de capacité électrique installée de sources renouvelables et 15% d'économie d'énergie au niveau national d'ici 2030.

C'est dans ce contexte que le Ministère du Transport et de la Logistique a développé le projet TraCS.

Axes d'intervention

Trois axes d'intervention ont été retenus pour le développement du projet au Maroc :



Photo: GIZ

1. Renforcer la contribution du secteur des transports à la Contribution Déterminée au niveau national (CDN)

En 2021, le Maroc a soumis une version actualisée de sa CDN, renforçant ses engagements climatiques vis-à-vis de la communauté internationale, y compris dans le secteur des transports.

Cinq nouvelles mesures avec un potentiel d'atténuation de 19,34 MtCO2/an d'ici 2030 ont été inscrites à l'initiative du ministère du Transport et de la Logistique. Il s'agit de l'amélioration des normes environnementales des véhicules, du système Bonus-Malus, du programme de renouvellement et de casse, de la promotion de la pratique de l'éco-conduite et de l'application des normes de

¹ Troisième Communication Nationale à la CNUCC, 2016

performance en matière de CO2 pour les véhicules particuliers et les véhicules utilitaires légers neufs.

2. Développer une base de données et un système d'inventaire des émissions de GES (MRV) pour le secteur des transports

Afin de connaître et suivre avec précision les émissions de GES du secteur, un groupe de travail composé de représentants de la Direction du transport routier au Ministère du Transport et de la Logistique et de la NARSA a été constitué en 2022.

S'appuyant principalement sur les bases de données de la NARSA mais aussi sur les informations et documentations fournies par une diversité d'acteurs importants (Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Ministère de l'Intérieur, ONCF, Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, CNER, Association des Importateurs de Véhicules au Maroc), ce groupe de travail a développé une base de données agglomérant près de 12 millions de lignes puis réalisé le premier inventaire des émissions de GES du transport terrestre (routier et ferroviaire) pour l'année 2022.

La quantification des émissions du transport terrestre est essentielle pour identifier les niches d'atténuation et proposer des politiques ciblées et adaptées.

3. Développer une communauté de mobilité durable visible et dynamique connectée aux discussions internationales

Dans le but de renforcer l'expertise et l'adhésion aux objectifs du projet, des sessions de formation et des ateliers thématiques destinés à fédérer les acteurs du secteur autour de thèmes porteurs (MRV, révision de la CDN, collecte de données) ont été organisés.

Afin de favoriser les échanges et les contacts avec les partenaires internationaux, le projet a également soutenu la participation des acteurs marocains à des événements internationaux (COP, semaine des Transports et du Changement climatique de la GIZ en 2020 et en 2023).

Le succès de ce premier exercice a suscité un intérêt marqué de l'ensemble des acteurs du transport. La signature de conventions entre le Ministère du Transport et de la Logistique, le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, La Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, l'ONCF, la NARSA, la SNTL et l'AIVAM est un marqueur fort de la coopération institutionnelle et un point de départ pour garantir l'opérationnalisation et la pérennisation du système MRV (Mesure, Reporting, Vérification) des émissions de gaz à effet de serre du transport terrestre au Maroc.

Les parties s'engagent ainsi à fournir les données nécessaires et à soutenir le processus de collecte et d'analyse pour la réalisation annuelle de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre du transport terrestre. La collecte et l'analyse des données ainsi que l'inventaire est piloté par le Ministère du Transport et de la Logistique.



IMPROVE : Mise en œuvre de la stratégie climatique du Maroc dans le domaine du transport routier

Depuis septembre 2023, le Ministère du Transport et de la Logistique met en œuvre, avec le soutien de la GIZ, un nouveau projet intitulé « Mettre en place des mesures et des feuilles de route pour optimiser l'efficacité et l'électrification des véhicules » (IMPROVE). Celui-ci a pour objectif d'accompagner le Maroc dans l'élaboration de politiques destinées à accroître l'efficacité énergétique des véhicules.

Le projet devrait se concentrer sur la préparation d'une mesure inscrite dans la contribution déterminée au niveau national (NDC) : le développement d'un mécanisme d'incitation à l'achat de véhicules performants énergétiquement basé sur les émissions de CO2 pour les véhicules neufs, également connu sous le nom de système bonus-malus. Le potentiel d'atténuation de cette mesure est évalué à **1504 MtCO2/an d'ici 2030**.

Prochaines étapes



Coopération institutionnelle et réalisation annuelle de l'inventaire

La réalisation du premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre du transport terrestre pour l'année 2022 a non seulement permis d'identifier avec précision les principaux facteurs d'émissions et les possibles niches d'atténuation mais elle a aussi favorisé les coopérations et concertations des acteurs clés de la communauté des transports.



[@giztransport](https://twitter.com/giztransport)



www.changing-transport.org

CHANGING TRANSPORT

Facilitating climate actions in mobility